

INFORMATION ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION – ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Comme chaque année, vous avez l'opportunité de désigner les parents d'élèves qui représenteront la voix des familles au sein des instances de notre établissement pour cette nouvelle année scolaire.

Cette fois-ci, et pour la première fois, le vote se déroulera en ligne, facilitant ainsi votre participation.

Les futurs parents élus seront vos porte-parole, jouant un rôle essentiel et officiel dans le fonctionnement de notre communauté éducative.

Leur participation active aux conseils et commissions constitue un levier crucial pour piloter la vie de notre établissement.

Nous tenons à les remercier par avance pour leur engagement, leur travail et leur dévouement.

En votant, vous affirmez votre implication dans la vie de notre communauté scolaire.

Chaque parent ou représentant légal dispose d'une voix. Votre participation est précieuse.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les liens suivants :

- Courrier du Recteur : <https://etab.ac-reunion.fr/clg-le-ruisseau/2024/09/23/conseil-administration/>
- Les médiateurs académiques : <https://etab.ac-reunion.fr/clg-le-ruisseau/2024/09/23/les-mediateurs-academiques/>

La date d'ouverture de l'élection par vote électronique est le 1er octobre 2024 à partir de 09h00

La date de clôture du vote est le 04 octobre à 16h00

Le dépouillement se fera le 04 octobre à partir 16h05

Si vous ne possédez pas d'accès Internet, le vote est possible au collège sur un ordinateur.

Vous avez la possibilité de voter sur votre téléphone portable ou un ordinateur, avec une connexion internet.



Vous allez recevoir, un email vous invitant à vous connecter sur la plateforme dédiée.

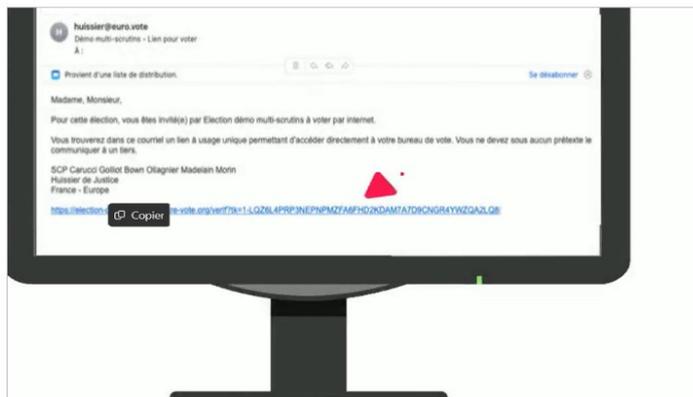
L'authentification se fait avec votre adresse mail.

Une capture d'écran de la page d'authentification de la plateforme EuroVote. Le titre 'AUTHENTIFICATION' est en haut. En dessous, la date et l'heure '27/09/2021 13:57:19' sont indiquées. Le message 'Saisissez ci-dessous votre email' précède un champ de saisie contenant 'nom@mail.com'. Un bouton vert 'VALIDER' est en bas.

Si votre email est reconnue (c'est à dire liée à votre nom et prénom de parents d'élèves), vous recevrez alors un autre mail contenant un lien d'accès direct au bureau de vote.

Pensez à vérifier votre boîte de courrier "indésirable".

Le parent, c'est à dire l'électeur, reçoit un lien d'accès contenant un jeton anonyme à usage unique.



Vous accédez alors à la plateforme de vote et il vous suffit de suivre les informations à l'écran.



Vous sélectionnez votre choix et vous votez.

Vous confirmez ensuite votre vote et s'affiche la preuve de la prise en compte de votre vote.

Si vous souhaitez vérifier la prise en compte de votre vote, il est nécessaire de copier le code de confirmation.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des informations complémentaires.

Nous vous remercions de votre participation à ces élections.